

Chantier du tramway : le nord de Paris au bord de la congestion



La porte de Saint-Ouen (XVIIIe) est en permanence congestionnée par le chantier de prolongement du T3 (LP/CB)

Porte de la Chapelle-Porte d'Asnières. Quelques petits 4,3 kilomètres seulement, sur le tracé du futur tramway T3. Un chantier qui a transformé le boulevard des Maréchaux en véritable cauchemar pour les automobilistes, entre les XVIIe et XVIIIe arrondissements.

Chaque jour, le même scénario se répète durant de longues heures et jusque tard dans la soirée, dans un concert étourdissant de klaxons. Pour franchir le boulevard, depuis la banlieue vers la capitale ou l'inverse, il faut d'abord s'armer de patience pour venir à bout de l'inévitable embouteillage. Puis, sur les Maréchaux, totalement congestionnés, contourner les imposants blocs de béton qui dessinent un étroit cheminement de bitume au milieu de ce qui n'est encore qu'une excavation, destinée à accueillir les rails du tramway... Mais pas avant la fin de l'année 2018 ! « Nous avons une année de retard sur le calendrier initial, en raison, notamment, de la découverte d'amiante en grande quantité dans la chaussée, qui a contraint les ouvriers à effectuer de gros travaux supplémentaires » explique la RATP.

Entamée en 2014, le prolongement du T3 de la porte de La chapelle à celle d'Asnières, même s'il recèle la promesse de belles améliorations urbaines, n'en est pas moins devenu le cauchemar des automobilistes, riverains et commerçants : « Il m'arrive parfois de mettre près d'une heure depuis Saint-Ouen (93), au lieu de quelques minutes, pour gagner mon agence de communication, dans le XVIIe », soupire Olivier, qui regrette de ne pouvoir « lâcher » la voiture dont il a besoin au quotidien. Depuis la mise en sens unique de l'avenue de Saint-Ouen, dans le sens banlieue-Paris, c'est encore pire. Je ne sais même plus quel itinéraire-bis prendre, les rues sont bloquées les unes après les autres avec l'avancée des travaux.... C'est sans solution ».

Portes des Poissonniers, de Clignancourt, de Montmartre, de Clichy, où viennent s'ajouter le chantier de construction de la cité judiciaire et celui du prolongement de la ligne 14, même casse-tête. Et peu d'informations : «Les panneaux indiquant les déviations, les rues barrées, ne sont pas toujours actualisés, accuse un automobiliste. Un vendredi soir, boulevard Ney, j'ai cru que je n'arriverai jamais à atteindre la porte de Clignancourt. Les gens étaient même descendus de voiture.... »

Avenue de Saint-Ouen, les commerçants asphyxiés

L'avenue de Saint-Ouen, à cheval entre les XVIIe et XVIIIe arrondissements, faisait figure de dynamique artère commerçante. Mais, depuis cinq semaines, il y règne plutôt une atmosphère de désolation. Au chantier du T3 viennent s'ajouter des travaux de réfection de l'étanchéité de la station de métro Porte de Saint-Ouen, avec l'obligation de neutraliser la moitié de la chaussée. Privée d'une voie de circulation, l'avenue est perpétuellement embouteillée.

Malika, qui a repris voici quatre ans la maison de la presse trentenaire que son père tenait avant elle, avance une perte de 75 % de son chiffre d'affaires : « J'ai une clientèle plutôt âgée, qui se déplace difficilement, et les trottoirs sont devenus impraticables, alors les gens renoncent à venir. Et c'est même parfois dangereux : avant que le grillage de protection du chantier ne soit posé, il y avait de simples barrières. L'une d'elle est tombée sur un motard ! ». Un centre de bronzage a déjà fermé boutique, faute de clients.

Derrière le comptoir de la brasserie Le Milord, la gérante soupire : « Toute la journée des coups de klaxon, c'est infernal ! Et puis c'est dangereux : il y a quelque temps, je suis tombée dans un trou et je me suis blessée à la cheville. » « Et on manque d'informations, déplore une riveraine. Je me suis abonnée aux flashes info du site internet dédié au T3. C'est régulièrement mis à jour, mais on aimerait bien un interlocuteur en chair et en os, parfois. » Une missive, envoyée par les commerçants à la Ville et à la région, est restée sans réponse, mais des indemnités amiables, de 5 000 € et 8 000 €, en raison des préjudices subis par deux d'entre eux, ont d'ores et déjà été adoptées en conseil d'arrondissement du XVIIIe, le 10 janvier dernier.